

Rémi Gamet est un apiculteur en bio du Gâtinais, région renommée pour son miel. Après avoir entrepris une reconversion professionnelle, il a fait le choix de l'apiculture par militantisme, avec l'intention de produire en bio. Sa démarche de certification auprès d'Ecocert date de fin 2008, et la production 2010 devrait donc être certifiée AB. Il possède environ 200 ruches, le minimum pour avoir le statut d'agriculteur en apiculture.

Il travaille déjà avec certaines AMAPS de Seine et Marne mais aussi de Vanves, Pantin, des Lilas, du 19e, les premiers partenariats datant de fin 2007. Rémi souhaite encore élargir ses partenariats pour équilibrer et viabiliser l'exploitation.

Il produit jusqu'à 7 miels différents, avec 3 tailles de conditionnement (250g/500g/1kg), d'autres produits de la ruche : pollen, propolis, pain d'épices ou encore cire, bougies, encaustique selon saison.



Pour en savoir plus :

Localisation : l'exploitation est située dans le sud de la Seine et Marne dans la région agricole du Bocage Gâtinais. Le nom de l'exploitation « Ruchers des trois vallées » est en lien avec les trois rivières (le Betz, le Lunain et l'Orvanne) qui traversent cette région. Ces petites vallées sont séparées par des plateaux parsemés de bocages composés de chêne, d'acacia, de châtaignier, d'érable, d'aubépine et de merisier....

Les ruchers sont placés dans des lieux retenus pour leur flore et leur environnement éloignés de toutes industries. Ils sont installés sur des exploitations appartenant à des agriculteurs biologiques, des bois, des jachères.

Pratique apicole : La récolte du miel s'effectue à froid, le matériel utilisé pour l'extraction, la décantation et la maturation est en inox afin de ne pas dégrader les propriétés du miel et de ne pas dénaturer son goût. Lors de la récolte il n'y a pas d'utilisation de répulsif.

Traitement sanitaire : Pas d'utilisation antibiotique contre les maladies des abeilles (si nécessaire une colonie malade peut être détruite), contre le varroa le traitement s'effectue hors des périodes des récoltes avec des produits autorisés en agriculture biologique.

